

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'ENFANT DEMANDE DE DÉROGATION 2022-2023

Note : À compléter par les parents ou ceux qui en tiennent lieu

OBJET DE LA DEMANDE D'ADMISSION

PRÉSCOLAIRE (maternelle 5 ans)

PRIMAIRE (1^{re} ANNÉE)

Nom de l'enfant :

_____ EN LETTRES MOULÉES

Prénom de l'enfant :

_____ EN LETTRES MOULÉES

Date de naissance :

_____/_____/_____
année mois jour

Sexe : Garçon Fille

Langues parlées à la maison : _____

Identification des parents ou ceux qui en tiennent lieu :

Nom et prénom : _____ mère père tuteur

Nom et prénom : _____ mère père tuteur

L'enfant vit avec : les 2 parents la mère le père le tuteur

Adresse où vit l'enfant :

Numéro Rue # appartement

Ville code postal

S'il y a lieu,

2^e adresse où vit l'enfant :

Numéro Rue # appartement

Ville code postal

Numéro de téléphone pour vous rejoindre : _____

Courriel : _____ mère père tuteur

L'enfant fréquente actuellement :

CPE Garderie Prématernelle privée Aucun service de garde

Autre : _____

Nom du service de garde : _____

École d'aire de desserte : _____

Identification de la professionnelle ou du professionnel (psychologue ou psychoéducateur)

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Adresse : _____ Numéro appartement : _____

numéro

rue

Ville

code postal

N° de téléphone : _____

Dès que tous les documents sont complétés, les faire parvenir à :

En 1^{re}, par courriel à :

ibacon@cslaval.qc.ca

En 2^e, par la poste à :

Monsieur Gilbert Grou, coordonnateur intérimaire
Services éducatifs, secteur jeunes
Centre de services scolaire de Laval
955, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7S 1M5

Le dossier comprend les documents suivants :

- ✓ La présente fiche d'identification
- ✓ Le questionnaire aux parents
- ✓ Le rapport d'évaluation du professionnel
- ✓ Le formulaire d'autorisation
- ✓ Une copie du certificat de naissance¹
- ✓ Si l'enfant fréquente un service de garde, le responsable de la garderie fera lui-même parvenir le questionnaire complété au Centre de services scolaire en respectant les mêmes échéanciers que les parents.

Rappel de l'échéancier pour la réception des documents au Centre de services scolaire :

- ✓ Processus accéléré : 28 janvier 2022
- ✓ Processus régulier : 22 avril 2022

¹ Si la dérogation est acceptée, l'école exigera l'original ou une copie assermentée lors de l'inscription.